

**FICHE SIGNALÉTIQUE****SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT****Identificateur du produit :** 0012 – Pro-Link Acid Drain Opener**Catégories SIMDUT :** D1A, E**Utilisation du produit :** Produit pour déboucher les drains**N° de code du produit :** R250C (69958)**N° de FS :** 0012**Nom et adresse du fournisseur :**

Pro-Link Canada Sanitary Supplies Inc.

1411A Carling Avenue, Suite 406,

Ottawa, ON K1Z 1A7

Tél. : (613) 722-0798

Nom et adresse du fabricant :

Se reporter au fournisseur

N° de tél. d'urgence : CANUTEC (613) 996-6666

SECTION 2 — COMPOSITION CHIMIQUE/INGRÉDIENTS DANGEREUX

<u>Ingrédients</u>	<u>N° CAS</u>	<u>% (poids)</u>	<u>DL₅₀</u> mg/kg <u>orale/lapin</u>	<u>DL₅₀</u> mg/kg <u>peau/lapin</u>	<u>CL₅₀</u> ppm <u>inh./souris</u>
Acide sulfurique	7664-93-9	60-100	2 140	n/d	90 ppm/4 h

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES DANGERS*****EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ*******Voies d'entrée :** Inhalation, ingestion, contacts cutané et oculaire.**Aperçu en cas d'urgence :** Danger! Extrêmement corrosif! Cause de graves brûlures et une lésion oculaire.**Signes et symptômes de l'exposition à court terme (aiguë) :***Inhalation :* Extrêmement irritant et/ou corrosif pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons.*Contact cutané :* Dangereux en cas de contact cutané. Cause une lésion des tissus.*Contact oculaire :* Le contact peut causer une lésion cornéenne ou la cécité. Douleur immédiate; graves brûlures.*Ingestion :* Nocif ou fatal si avalé. Peut brûler la bouche, la gorge et l'estomac.**Effets de l'exposition à long terme (chronique) :** Se reporter à la section 11.**Autres dangers importants :** Aucun rapporté.**SECTION 4 — PREMIERS SOINS****Inhalation :** Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.**Contact cutané :** Rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Appeler immédiatement un médecin. Laver les vêtements contaminés, chaussures et maroquinerie avant réutilisation ou à ignorer.**Contact oculaire :** Rincer IMMÉDIATEMENT les yeux sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes.**Ingestion :** Appeler immédiatement un médecin. NE PAS faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau puis boire un ou deux verres d'eau. Ne rien faire avaler à une personne qui est sans connaissance ou qui a des convulsions.**SECTION 5 — MARCHE À SUIVRE EN CAS D'INCENDIE****Dangers d'incendie/Conditions d'inflammabilité :** Ininflammable**Point d'éclair (méthode) :** s/o

Limite d'inflammabilité inférieure (% selon le volume) : s/o

Limite d'inflammabilité supérieure (% selon le volume) : s/o

Données d'explosibilité : *Sensibilité aux chocs :* Insensible *Sensibilité aux décharges électrostatiques :* Insensible

Propriétés oxydantes : Acide fort

Température d'auto-inflammation : Aucune

Moyen d'extinction adéquat : Approprié aux produits en combustion qui se trouvent dans les environs.

Équipement/Marche à suivre spéciale pour combattre les incendies : À la chaleur d'un incendie, le contenant peut éclater. Le contact avec l'humidité peut causer un chauffage ou une inflammation.

Produits de combustion dangereux : s/o

SECTION 6 — REJETS ACCIDENTELS

Protection personnelle : Porter un équipement de protection individuelle adéquat.

Précautions environnementales : Aucune précaution spéciale n'est requise.

Marche à suivre/Nettoyage en cas de déversement : Récupérer et réutiliser le plus de produit possible. Interdire l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit achevé. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié. Ne pas toucher à la matière déversée.

Matières interdites : Aucune connue.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manutention sécuritaire : Le produit est corrosif. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection approprié, y compris des gants en caoutchouc.

Exigences en matière d'entreposage : Entreposer dans un lieu frais et sec. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10).

Matériaux d'emballage spéciaux : n/d

SECTION 8 — VENTILATION ET PROTECTION PERSONNELLE

Ventilation et mesures d'ingénierie : Une ventilation mécanique devrait être suffisante. Un système de ventilation pas aspiration à la source est recommandé.

Protection respiratoire : Normalement pas nécessaire. Si l'inhalation de forte concentration de brouillard est susceptible, utilisez respirateur air de haute efficacité.

Gants de protection : Des gants de butyle, de caoutchouc de nitrile ou de caoutchouc naturel. S'informer d'abord auprès d'un fournisseur de bonne réputation.

Protection oculaire : Lunettes chimiques et facial.

Autre matériel de protection : Selon les normes dans les lieux de travail.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Forme physique, couleur et odeur : Liquide ambre transparent; odeur piquante.

Seuil de l'odeur : n/d

pH : <1

Point d'ébullition : 270 °C

Point de fusion/congélation : n/d

Pression de vapeur : 0,0018 mm Hg à 20 °C

Solubilité dans l'eau : Très soluble.

Coefficient de partage huile/eau : Presque zéro

Densité ou densité relative (eau = 1): 1,835

Densité de vapeur (air=1) : 3,4

Composés organiques volatils (COV) : s/o

Taux d'évaporation : n/d

% de matières volatiles selon le poids : n/d

SECTION 10 — RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

Stabilité et réactivité : Normalement stable.

Conditions à éviter : Le contact accidentel avec l'eau et l'humidité. Garder les contenants fermés hermétiquement lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Matières à éviter : Matières organiques, métaux et matières combustibles. Lors de la dilution, NE PAS ajouter l'eau à l'acide. Ajouter l'acide à l'eau.

Produits de décomposition dangereux : Se décompose à la chaleur, émettant des fumées toxiques. Oxydes de soufre

SECTION 11 — RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Se reporter à la section 2 en ce qui a trait aux ingrédients.

CL₅₀ : Non déterminée pour le produit. Se reporter à la section 2 en ce qui a trait aux ingrédients.

Limites d'exposition : ACGIH-TLV : 1 mg/m³ (TWA)

Cancérogénicité : L'acide sulfurique est inscrit dans les listes des produits cancérogènes du CIRC, de l'ACGIH, du NTP et de l'OSHA.

Tératogénicité, mutagénicité, autres effets sur la reproduction : Il n'existe aucun renseignement en ce qui a trait à la tératogénicité, la toxicité pour la reproduction ou la mutagénicité chez les personnes ou les animaux.

Sensibilisation à la matière : Aucune rapportée.

Maladies aggravées par l'exposition : Les maladies cutanées

Matières synergiques : Aucune connue.

SECTION 12 — RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Effets sur l'environnement : Le produit est corrosif. En raison de son faible pH (acidité) la matière est nocive pour la vie aquatique.

SECTION 13 — ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Élimination : Réutiliser la matière si possible.

Méthodes d'élimination : Observer les règlements locaux, provinciaux et fédéraux.

SECTION 14 — RENSEIGNEMENTS EN MATIÈRE DE TRANSPORT

Appellation réglementaire : TMD – Acide sulfurique; classe 8; UN1830; groupe d'emballage II; plaque 8 – corrosif.

Note : L'appellation réglementaire est fournie à titre de renseignement seulement. Elle ne tient pas compte des dimensions de l'emballage, des modes de transport et des autres circonstances particulières. Les règlements appropriés devraient être cités comme référence. La manutention et le transport des matières/marchandises dangereuses doivent être effectués par un personnel qualifié seulement.

SECTION 15 — RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES

Renseignements SIMDUT : D1A, E

Le produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la présente FS contient tous les renseignements exigés par le règlement en question.

SECTION 16 — AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée par : Pro-Link Canada Sanitary Supplies Inc.

N° de téléphone : (613) 722-0798

Date de préparation : Le 25 octobre 2010

Références :

1. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2003.
2. International Agency for Research on Cancer Monographs, Supplement 7, 1988.
3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety. Base de données CHEMINFO.
4. Fiches signalétiques des fournisseurs de matières brutes.
5. N. Irving Sax. Dangerous Properties of Industrial Materials, Seventh Edition.

s/o Sans objet
n/d Non disponible